

Les anniversaires décennaux de la libération de Metz (1944) dans *Le Républicain Lorrain*. Ce que disent les photographies de presse

Anthony Michel

Résumé

Chaque anniversaire décennal de la libération de la ville de Metz (22 novembre 1944) lors de la Seconde Guerre mondiale est couvert médiatiquement par le journal local, Le Républicain Lorrain. Depuis 1945, des photographies ont toujours accompagné les articles. L'étude a pour but de comprendre comment se construit, diachroniquement et médiatiquement – par les illustrations –, l'image de la libération de la ville. Il s'agit donc de déterminer quelle est l'évolution de la construction médiatique, par la photographie, de l'image de la libération de Metz par le quotidien local. On se pose alors la question de savoir s'il n'y a pas une prédominance de la figure du libérateur américain au détriment d'autres acteurs, qui ont œuvré, eux aussi, pendant le conflit (le résistant messin, les Justes, les filières d'évasions, etc.). Pour réaliser cette étude, nous nous appuyons sur la confrontation du passé historique messin avec le contenu des articles, des photographies, de leurs légendes et du contexte sociopolitique français de la période de publication, qui a toute son importance.

Peu de travaux en sciences de l'information et de la communication ont été menés jusqu'à présent sur la médiatisation mémorielle d'un conflit. Parmi ceux-ci, on peut citer, entre autres, le programme international *Quadire* (*Qualifier, disqualifier, requalifier des lieux de détention, de concentration et d'extermination*), mené par Béatrice Fleury et Jacques Walter (tous deux chercheurs en sciences de l'information et de la communication) entre 2007 et 2010¹, qui développe, avec une visée contrastive, les processus de qualification, disqualification et requalification de ces lieux. Patrick Charaudeau (sémiologue), Guy Lochard, Jean-Claude Soulages², chercheurs en communication et spécialistes de l'analyse du discours télévisuel, ainsi que Jacques Walter et Éric Pedon³, chercheur en sciences de l'information et de la communication, spécialiste de la photographie, ont travaillé sur la guerre en ex-Yougoslavie.

Si les trois premiers ont comme approche une construction médiatique télévisuelle, celle des suivants est photographique. La Seconde Guerre mondiale est abordée par Vincent Lowy⁴, mais avec une approche cinématographique. Cet article s'inspire de ma thèse, provisoirement intitulée *Metz, Luxembourg ville : ce que racontent les lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale*, qui s'inspire à son tour des travaux mentionnés *supra* (mais il y en a d'autres) et s'attache à comprendre quelles mémoires investissent les commémorations liées à ce conflit autour de monuments réappropriés (en exemple, les monuments aux morts) ou nouvellement érigés dès la fin de la guerre (8 mai 1945). Ainsi, je travaille sur la construction médiatique de l'image du passé de ces deux villes au travers de la presse, par l'intermédiaire des articles couvrant les cérémonies commémoratives de ce conflit.

Cependant, pour cet article, il ne s'agit de traiter que d'une seule ville : Metz. Cette ville est le chef-lieu de la Moselle, située en région lorraine, dans le nord-est de la France. Lors de la Seconde Guerre mondiale, une partie de cette région a été annexée par l'Allemagne et, par la même occasion, germanisée pour la seconde fois de son histoire. En effet, la première annexion a lieu lors de la période s'étalant de 1871 à 1918. Le 10 mai 1871, le traité de Francfort est signé. La Prusse, victorieuse de la France, s'adjuge l'Alsace et le quart septentrional de la Lorraine. Cette partie, nommée *Terre d'Empire* ou *Reichsland*, comporte une administration particulière puisqu'elle dépend du pouvoir central, mais sans avoir le statut d'État. La Moselle est donc allemande de 1871 à 1918. Aux lendemains de la Première Guerre mondiale, dont la France sort victorieuse, ces territoires refont partie de son patrimoine territorial. Le 27 août 1939, selon l'historien Pierre Rigoulot, Hitler ira même jusqu'à dire : « Le peuple allemand a bien voulu renoncer à deux provinces qui firent partie autrefois du vieil empire allemand⁵. » Ce statut fait de Metz l'une des villes au passé à part du reste de la France. Cet épisode a été difficile humainement et psychologiquement, et c'est la Libération par les troupes américaines qui a mis fin à cinq longues années d'annexion.

L'intérêt ici est donc d'analyser quelles figures mémorielles sont présentes dans les photographies accompagnant les articles des cérémonies commémoratives de ce conflit. Le choix du journal, *Le Républicain Lorrain, édition de Metz*, s'est imposé de lui-même puisqu'il a l'avantage de paraître encore aujourd'hui. Une parution continue et encore actuelle est le critère de sélection. Cependant, je n'ai sélectionné que les anniversaires décennaux, car d'un point de vue sociohistorique, les dates « rondes » sont toujours plus médiatiques et engendrent de fait une expansion de l'activité commémorative. Quant au choix des dates, il s'agit des anniversaires décennaux de 1945 à 2010 de la libération de Metz, le 22 novembre 1944. L'étude pour ma thèse portant sur les mêmes dates, l'analyse de l'entièreté de la période me semble donc pertinente. Quant aux premier et soixante-cinquième anniversaires, il

est intéressant d'avoir à la fois une référence et la cérémonie la plus récente. Pour l'analyse, il a donc été question de confronter le passé historique messin avec le contexte sociopolitique français, le contenu de l'article, les photographies et leurs légendes. L'analyse a été faite sur un total de 98 photographies⁶.

L'étude a pour but de comprendre comment se construit, diachroniquement et médiatiquement – par les illustrations –, l'image de la libération de la ville. Le constat de Jean-Marie Schaeffer, spécialiste d'esthétique philosophique et de théorie des arts, quant à la photographie, est simple: elle «ne dit rien, elle montre. Mais en nous montrant quelque chose, elle veut nous dire quelque chose. Ce qu'elle nous montre symbolise un message⁷». Que peut retenir le lecteur de cet événement par l'intermédiaire du travail journalistique? On est alors proche de la définition de la commémoration donnée par l'historien Michel de Certeau, pour qui elle n'est pas une réplique nostalgique du passé, mais sa réinterprétation à la lumière du présent lui donne ainsi un autre sens. On s'intéresse donc à la construction médiatique, par la photographie, de l'image de la libération de Metz par le quotidien local. Plusieurs questions sous-tendent ma réflexion: quels acteurs sont représentés et quelle en est la signification? Y a-t-il une prédominance ou une récurrence de la reprise de certaines images de la *première heure* ou de précédentes commémorations? De ce fait, on se demande alors s'il n'y a pas une prédominance de la figure du libérateur américain au détriment d'autres acteurs, qui ont œuvré, eux aussi, pendant le conflit (le résistant messin, les Justes, les filières d'évasions, etc.). Le travail mené dans ce journal a permis de dégager que l'évolution du contexte sociopolitico-historique de la ville (et du pays) oriente la couverture médiatique, donc photographique, de la libération de Metz. Une première annexion subie par Metz, une libération encore «fraîche» et des décisions politiques nationales font que le contenu photographique oscille sur l'axe d'équilibre entre le résistant messin et le libérateur américain, tous deux acteurs mettant fin à cinq années d'occupation.

Si l'étude porte sur l'évolution diachronique des photographies de presse quant à la couverture décennale des cérémonies de la libération de la ville de Metz, le plan de mon article se calque logiquement sur cette dernière. Après un bref rappel théorique sur l'importance de l'acte photographique, ma démonstration se décompose en quatre périodes (déterminées en fonction du contexte sociopolitique franco-messin), pour lesquelles un ou plusieurs anniversaires sont analysés et tendent vers la conclusion avancée *supra*.

Quelques explications théoriques sur la photographie

Avant de présenter le cheminement de mon analyse, il est important de rappeler la dimension communicationnelle de l'acte photographique et le rôle d'un journal. Pour le sociologue Luc Boltanski, «utiliser la photographie pour témoigner des événements réels et les transmettre

par la presse paraît conforme aux possibilités objectives de la technique photographique et à la définition sociale de l'activité photographique⁸». Cependant, le photographe de presse «charg[e] une figuration "réaliste" d'un contenu symbolique⁹»: d'où une prise de vue qui reste un choix engageant des valeurs esthétiques et éthiques. Mais est-il finalement le seul à décider de ce qu'il doit ou va prendre en photographie? Car il peut se sentir contraint de ne retenir que les images capables d'intéresser tout le monde. Et surtout, son regard n'est pas aussi neutre et objectif que cela. Tous les contextes (social, historique, politique) de la période de publication englobant l'événement qu'il photographie dictent son approche *visuelle* de celui-ci. C'est ce qu'explique Paul Vancassel, spécialisé dans les études photographiques, lorsqu'il parle de regard photographique: il «résulte non seulement d'un état particulier de la technologie et d'un photographe, mais encore d'un ensemble de représentations, de pratiques (professionnelles ou amateurs), ainsi que de cadres, contextes culturels, sociaux, politiques, idéologiques et économiques¹⁰».

Du point de vue informationnel, le sociologue américain Howard Becker souligne que «les photos, comme tous les objets culturels, tirent leur sens du contexte. [...] On donne en général au moins un minimum d'informations sur la situation pour rendre les images intelligibles¹¹». Ici, il est question de prendre en compte le contenu de l'article et les légendes, car elles ont leur importance: «L'objectivité de l'image n'est qu'une illusion [et] les légendes qui la commentent peuvent en changer la signification du tout au tout¹²». En effet, le journal, qui se veut objectif, revendique le fait de rapporter l'actualité de sa localité et de la faire connaître au plus grand nombre. La sélection des informations n'est donc pas anodine et *Le Républicain Lorrain* n'y échappe pas. Son histoire permet déjà de comprendre les résultats avancés ci-dessus. Ce quotidien entièrement allemand (car le lectorat est germanophone), le *Metzer Freies Journal* avec le sous-titre français *Le Républicain Lorrain*, est lancé le 19 juin 1919¹³ par Victor Demange¹⁴. Il se définit comme un quotidien indépendant, avec une légère sensibilité de gauche, dont la ligne éditoriale est «la propagande intense pour l'élargissement et l'approfondissement des idées françaises, promouvoir une politique plus libérale et plus française¹⁵, combattre pour l'application en Lorraine de toutes les lois françaises sans exception¹⁶». Le 13 septembre 1936, le quotidien passe en langue française. L'imminence de la guerre force Demange à replier son journal sur Périgueux et Bordeaux d'où il lancera une édition¹⁷. Après la pause forcée pendant l'Occupation, le 1^{er} février 1945, il fait reparaitre le journal sous le seul titre français *Le Républicain Lorrain* avec comme volonté de publier un journal patriotique: d'où une aspiration à la défense de la Résistance. En effet, étant hostile à l'Occupant, il a préféré se saborder afin de montrer son refus catégorique de collaborer.

Du point de vue sociopolitique, la période de publication est importante. Selon Mechtild Gilzmer, historienne et sociologue allemande, il faut « associer iconographie et pratique sociale en considérant le choix de telle ou telle sculpture comme le produit de la communication d'une collectivité à ce sujet¹⁸ ». Le photographe a non seulement un rôle de témoin et d'observateur, mais aussi d'enquêteur des situations politiques, économiques et sociales d'une population ou d'un pays. Voilà pourquoi, il cherche – cela lui est plus ou moins donné – « l'angle sous lequel il a choisi de traiter son sujet¹⁹ ». Enfin, du point de vue historique, outre la spécificité du journal présentée ci-dessus, il faut aussi relativiser le contenu photographique avec le passé messin pendant la Seconde Guerre mondiale. En effet, la photographie comporte « une fonction indicielle qui transcende largement sa matérialisation iconique, qu'elle ne peut remplir que si elle est relayée par un savoir latéral capable de la saturer²⁰ ».

Le meilleur moyen pour que le passé reste présent dans toutes les mémoires, notamment celles des jeunes générations, est la commémoration. L'historienne Catherine Brice déclare que « toute cérémonie autour d'un monument est facteur à la fois de cohésion et de dissension²¹ ». Béatrice Fleury et Jacques Walter, citant l'anthropologue Jean-Yves Boursier, expliquent parfaitement le lien qui existe entre le monument et la commémoration :

Commémorer est une manière de se souvenir, et cela pose comme question le rapport à un passé collectif dans le rappel à soi de ce qui a disparu. C'est aussi délivrer un message [...] dont le monument est souvent le lieu central. Celui-ci ne serait qu'un assemblage ou un amas de pierres [...] s'il n'était pas construit socialement [...] comme un élément constitutif d'une mémoire, avec valeur de remémoration intentionnelle²².

De plus, de nos jours, de nombreuses personnes (survivants, témoins, descendants, etc.) sont de multiples sources premières de la mémoire du passé. L'historien François Roth cite le sociologue Maurice Halbwachs pour l'expliquer : « Il y a une mémoire sociale propre à chaque groupe qui développe sa vision du passé en fonction de ses intérêts actuels, faisant du souvenir une reconstruction du passé²³. » Si « le devoir de mémoire fait de chacun l'historien de soi²⁴ », les médias ne sont pas absents dans cette idée de relais historico-mémoriel. Walter défend d'ailleurs l'idée que les médias sont les véhicules d'une pensée ou d'un jugement sur les images. Ils participent ainsi à l'élaboration et à la socialisation du sens à donner, par le public, à des *biens* mémoriels ou testimoniaux. Bref, dans « une mesure difficilement quantifiable, ils influencent notre perception²⁵ ».

Période 1: Le premier anniversaire en 1945

Les Allemands, par l'annexion et la germanisation de la ville, ont imposé une collaboration forcée aux Mosellans, ce qui entraîne plusieurs formes de résistance envers l'Occupant. L'appel du général de Gaulle depuis Londres, le 18 juin 1940, accentue les actions. On peut alors citer l'insoumission à l'incorporation dans l'armée allemande, la lutte armée par des groupes de résistance (le *Groupe Mario*²⁶, par exemple) et l'aide aux évadés de guerre pour leur faire passer la ligne de démarcation²⁷ (grâce à des réseaux²⁸ de passeurs²⁹). Toutes ces actions risquées et conjointes participeront à la libération de la ville et seront récompensées par l'entrée des troupes alliées à Metz en novembre – alors débarquées en Normandie le 6 juin 1944.

Les photographies du premier anniversaire en 1945 présentent les deux figures majeures: le résistant messin et le libérateur américain. Dès le lendemain de la Libération, les populations ont voulu marquer matériellement leurs souvenirs de cette période en érigeant des monuments commémorant des personnes, des actions, des lieux, etc. Ainsi n'est-il pas étonnant de trouver la photographie d'une célébration devant une plaque commémorant la mort d'un membre de la Force française de l'intérieur (FFI)³⁰. Cela marque ainsi, un an seulement après la libération, le rôle important joué par cette catégorie de résistants plutôt mentionnés comme « soldats sans uniforme³¹ ».



Photographie utilisée pour les premier et cinquantième anniversaires (Archives départementales)

Cet hommage rendu aux membres de la FFI revient, au cours de chaque anniversaire décennal, sous la forme d'un pèlerinage puisqu'au total, sept plaques sont apposées dans les rues de Metz où sont tombés ces membres de la FFI. Ces derniers regroupent plusieurs catégories de résistants militaires et civils. Dans le cas présent, le monument est – littéralement – au centre de l'image, donc la figure mémorielle qui y est associée aussi. Celle-ci étant réutilisée pour le cinquantième anniversaire, on se trouve alors, selon l'historienne Daniela Kneissl, devant « le topos de la culture médiatique de la mémoire³² ». Cela renforce l'idée que Metz a été une terre de résistance et qu'elle s'est défendue, tout au long de l'Occupation, avec ses forces diverses, mais locales. Textuellement, on apprend aussi qu'une gerbe est déposée au monument aux Morts pour rendre hommage à ceux qui sont « morts pour libérer notre cité³³ ». Cependant, dans un autre article³⁴, la photographie représente un général américain. Tout juste un an après la libération de Metz, la figure du soldat venu d'outre-Atlantique est toujours dans les esprits de la population puisque l'événement s'inscrit dans l'actualité historico-médiatique de la localité et n'est donc pas encore qualifié de mémoriel.

Pour les Messins, après un douloureux passé de cinq années d'occupation, les soldats sont considérés comme des « sauveurs ». Ainsi est-il tout à fait normal que les généraux américains participent à cette manifestation. Pour les honorer et les remercier, on peut d'ailleurs lire dans la presse: « Hommage respectueux et profonde gratitude³⁵. » Quelques représentants sont là, comme le général Patton, mais aussi les autorités locales et nationales.

Pour le premier anniversaire, les photographies illustrent le duo d'acteurs ayant œuvré pour la Libération. Elles font ainsi émerger les figures du résistant messin (FFI et soldats) et du libérateur américain.

Période 2: Les dixième et vingtième anniversaires (1954 et 1964)

Socialement et historiquement, les années 1950 et 1960 marquent un tournant dans les cérémonies commémoratives de la libération de Metz. En effet, pour deux raisons distinctes, les États-Unis – leurs soldats surtout – quittent la ville ainsi que la France tout entière. Pour la première décennie, c'est le non-respect des accords de Yalta – prévoyant la mise en place d'un système étendu et permanent de sécurité générale – par l'URSS (Union des républiques socialistes soviétiques) qui déclenche les événements. Celle-ci affirme vouloir garantir sa sécurité en s'entourant de pays alliés le long de ses frontières. De ce fait, l'Armée rouge ne se retire pas des pays qu'elle a libérés du nazisme et n'y organise pas d'élections libres. Une guerre d'un nouveau genre oppose les États-Unis à l'expansionnisme soviétique: la guerre froide. L'explication donnée pour la disparition des Américains au cours des cérémonies est simple. Toutes les troupes mobilisées en France sont réquisitionnées pour cette nouvelle guerre. En ce qui concerne les

années 1960, c'est le retrait de la France de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord)³⁶ qui retient l'attention. En effet, après le retour au pouvoir de Charles de Gaulle, une crise s'ouvre entre la France, les États-Unis et le Royaume-Uni au sujet, entre autres, de l'OTAN, qui culmine en 1966 avec l'annonce du retrait de la France du commandement intégré, dont certaines bases sont installées à Metz. La question de l'armement nucléaire est aussi en cause puisque la France, gouvernée par de Gaulle, tente de se doter de son propre armement nucléaire, qui ne sera pas intégré aux défenses de l'OTAN. En effet, dans le cas où les États-Unis ne répliqueraient pas avec ses missiles advenant une invasion soviétique de l'Europe, la France pourrait, elle, se défendre. Ce raisonnement du président français entraîne inévitablement des tensions avec les États-Unis (et l'OTAN) qui se portaient garants de la protection nucléaire de l'Europe. On comprend alors mieux pourquoi les Américains ne sont pas présents sur les photographies et que Metz en a profité pour commémorer uniquement ses morts. Pour ces dates, on peut réellement parler de médiation mémorielle pour les articles de presse, au sens où Jacques Walter l'entend, soit :

L'espace des constructions qui sont nécessaires pour que les sujets – engagés dans la situation – déterminent, qualifient, transforment les éléments qui les réunissent, et établissent ainsi leurs relations. Une façon de faire qui n'est ni immédiate, ni transparente. Il importe donc de spécifier la rationalité d'interactions multiples, puisque ces constructions relèvent d'une logistique (la médiation [mémorielle] exige des conditions matérielles et humaines), d'une poétique (cette médiation, qui n'est pas simple transmission, s'inscrit dans un processus de mise en récit) et d'une symbolique (la médiation ne fait pas que réguler, elle institue un rapport à l'Histoire, au présent et au futur)³⁷.

La logistique est ici symbolisée par la multiplicité des matérialisations mémorielles. En 1954, le monument aux Morts et la plaque apposée au Fort de Queuleu viennent, au même titre que le fleurissement du mémorial des membres de la FFI au cimetière de l'Est en 1964, compléter le circuit mémoriel effectué lors de ce jour anniversaire. La poétique passe ici par la négation des Américains. On peut ainsi lire en 1954 qu'il n'y eut « aucun remerciement, ni une mention particulière pour les États-Unis³⁸ ». Il n'est question, en fait, que d'une « armée triomphante³⁹ », terme qui reste assez vague en soi. À qui s'adresse-t-elle finalement ? Aucune mention textuelle n'est faite en 1964.

Visuellement, cela se traduit par la présence unique des personnalités locales. Les officiels, comme le maire ou quelques députés, les associations patriotiques, des militaires, quelques poilus de 1914, FFI et déportés côtoient un ministre d'État ou des personnes ayant exercé une fonction importante dans la cité revenant, par exemple, pour le vingtième anniversaire. Pour autant, les monuments ne sont pas oubliés, mais simplement mentionnés dans le corps du texte ou relégués

au second plan, voire ils n'apparaissent pas du tout. Par ailleurs, on apprend que de nouveaux monuments sont érigés et investis – la symbolique dans la définition donnée *supra* de Walter – : la poste, la gare et la place Saint-Nicolas. Cela montre l'émergence de nouvelles mémoires de résistants locaux, comme celles des cheminots qui ont saboté les voies, les postiers qui ont transmis du courrier clandestin ou encore une religieuse qui a été à la tête d'une filière d'évasions de prisonniers.



Le ministre d'État Louis Joxe dépose une gerbe au monument aux Morts, le 30 novembre 1964 (Archives départementales)

Les contraintes ont été nombreuses sur le sol messin : les expulsions de la population par les Allemands, l'obligation d'intégrer le *Hilfsdienst*, le service d'entraide au peuple allemand⁴⁰, le travail dans les usines de l'autre côté du Rhin par la loi française du 29 août 1941, qui instaure le STO (le service du travail obligatoire)⁴¹, ou encore l'incorporation de force dans la *Wehrmacht* (l'armée allemande). De ce fait, ceux qui ont tenté de s'y opposer se doivent d'être honorés. On comprend alors que Metz a décidé de célébrer encore d'autres acteurs locaux (soldats, résistants, cheminots, postiers, religieux) qui ont, d'une manière ou d'une autre, participé à la libération de la ville.

Cette dernière a ainsi pu rétablir et construire une certaine identité socio-historique perturbée depuis la première Annexion due à la défaite de la France aux mains des Prussiens et en vertu du traité de Francfort, signé le 10 mai 1871.

Période 3: Les trentième et quarantième anniversaires (1974 et 1984)

En 1974, la présence américaine n'est visible que par « un discret officier supérieur américain⁴² », ou par « une délégation venue d'Allemagne⁴³ », ou encore par un attaché militaire de l'ambassade des États-Unis et par la mention « fantassins américains⁴⁴ » dans une allocution du maire. Mais ce n'est pas le seul absent de ces manifestations ; le public les a aussi boudées. Si on ne le voit pas sur les photographies, en revanche, il est mentionné dans le texte : « Ce n'est pas le centre d'intérêt et d'affluence⁴⁵ », « ils ne sont pas perturbés dans leurs achats du samedi⁴⁶ »,

« les Messins ont oublié ces hommes⁴⁷ » ou encore « c'était l'anniversaire de la libération de Metz mais la mémoire n'est pas le fort des Messins⁴⁸ ». Ce désintérêt total s'explique, peut-être, par la fin des Trente Glorieuses, qui a été une période de forte croissance économique. Cette période de changements économiques et sociaux majeurs marque le passage de l'Europe, quarante années après les États-Unis, vers la société de consommation et éloigne Metz de ses préoccupations commémoratives. Ce désintérêt pourrait aussi s'expliquer par l'arrivée d'une génération qui n'a pas connu la guerre et par la disparition progressive des témoins du conflit. On passe progressivement de la mémoire de l'événement à son histoire. Dans les articles, cela se traduit par une invisibilité quasi totale des monuments, à l'exception de la croix du souvenir au cimetière de l'Est. Les photographies n'illustrent que les personnalités (officiels locaux et nationaux, militaires, associations) assistant aux défilés. De ce fait, tout l'aspect commémoratif est rappelé par le texte avec notamment la qualification du camp de Queuleu, par René Haby et André Bord, de « Haut lieu de l'irréductibilisme et du martyre des Messins⁴⁹ ». Un symbole, pour reprendre l'un des termes dans la définition de la médiation mémorielle de Jacques Walter, est cependant présent. Il s'agit de la *jeep* qui caractérise l'arrivée des troupes américaines dans Metz. Une image qui sera réutilisée pour bien l'ancrer dans l'esprit de la nouvelle génération. Celle-ci sera, selon Daniela Kneissl « une remise en scène de moments déjà fixés par une photo [donc] un véhicule de mémoire⁵⁰ ».

On se trouverait presque dans une période de transition car, à la fois, on continue à se souvenir de la mémoire des résistants messins et on tente de réintroduire, petit à petit, une présence américaine. Celle-ci sera d'autant plus appuyée par l'intérêt tout particulier d'un acteur tiers : les jeunes générations qui prennent place dans les cérémonies, ce que ne manque pas de montrer le photographe dès 1984.

Période 4 : Les cinquantième, soixantième et soixante-cinquième anniversaires (1994, 2004 et 2009)

Le cinquantième anniversaire marque historiquement un tournant dans les commémorations à Metz comme en France. Dans la cité lorraine, on commence à prendre conscience de l'importance du passé de la ville dans la construction identitaire nationale, voire internationale, de celle-ci. Pour essayer de retrouver un élan commémoratif, quelques vétérans américains sont conviés aux cérémonies. Effet immédiat, on peut lire dans les articles les propos suivants, qui témoignent d'un accueil favorable : « les applaudissements crépitent⁵¹ », « reçoivent une ovation⁵² », et « Messins aussi nombreux qu'en 1944⁵³ ». L'invitation des vétérans marque l'ancrage d'une notion, normalement apparue dès la fin de la guerre, mais très peu citée jusqu'alors : le devoir de mémoire. Pour Metz, il s'agit de ne pas oublier que les Américains ont aussi participé à la libération de la ville. Cette manifestation est ainsi un signe avant-coureur de la commémoration par Jacques Chirac, le 16 juillet

1995, seulement deux mois après son élection, de la grande « rafle du Vel d'Hiv³⁴ ». Il reconnaît, au nom de la Nation, la déportation de 76 000 Juifs de France, ce qu'aucun président avant lui n'avait osé admettre publiquement, soit Charles de Gaulle et François Mitterrand. De même, la réconciliation du président français avec son homologue américain George W. Bush sur les relations franco-américaines en 2005, à la suite des discordes concernant la guerre en Irak, se retrouve également dans les célébrations messines. En effet, la participation américaine permet d'internationaliser les cérémonies avec comme objectif une reconnaissance européenne, voire mondiale, du passé quasi unique, l'Annexion, qu'a connue la ville de Metz avec l'Alsace et comment elle s'en est sortie.

C'est pourquoi, comme pour le premier anniversaire – la boucle serait-elle bouclée? – on retrouve des photographies présentant le résistant messin et le libérateur américain. Ce dernier est nouvellement présenté par des monuments qui lui sont dédiés. S'y trouvent à la fois la plaque signalant la libération de la caserne Riberpray et l'aigle chauve, boulevard de Trèves, qui symbolise la perte d'une centaine de soldats américains à cet endroit.



Photographie publiée le 23 novembre 2009 (Archives départementales)

En 2004, une plaque a également été apposée à la Manufacture de la Seita (Société d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes), rappelant l'arrestation d'un général allemand. Pour la mémoire messine, une plaque est dévoilée, matérialisant la rue et la maison dans laquelle une prison pour résistants a pris place.

De plus, les illustrations médiatisent deux nouvelles figures essentielles pour le futur: le jeune public et les associations militaires. La

transmission de la mémoire de l'événement par les vétérans venus jusqu'à Metz, octogénaires pour la plupart, risque de s'amenuiser d'ici peu, les déplacements devenant de plus en plus difficiles et les décès augmentant. On constate alors un autre acteur important qui prend place au sein de la foule et dans les images : le jeune public. En 1974 déjà, les enfants participent aux cérémonies et cela ne s'est jamais perdu puisque la manifestation de 2009 (le 20 novembre) les place quasiment au centre des événements, les mettant même à la une du journal. Le devoir de mémoire, appliqué par Jacques Chirac, invite donc très tôt les enfants à prendre conscience du passé à des fins civiques et morales. Cette mise en relief du public scolaire incite à la dimension pédagogique, ces dernières années, de ces manifestations.

Les associations militaires sont actives, elles aussi, puisque fortement présentes dans les photographies. Elles peuvent également jouer le rôle de relais pour les générations futures. Pour les derniers anniversaires, les membres apparaissent habillés en militaire et défilant en *jeep* ; ces illustrations peuvent alors prendre un double poids mémoriel puisque l'on associe en même temps un symbole matériel à une personne représentant les héros venus d'outre-Atlantique, appelés *The iron men* (les hommes de fer).



Photographie publiée le 21 novembre 2004 (Archives départementales)

Le texte, pour sa part, apporte tous les éléments historiques et essentiels de la Libération : un vétéran raconte son entrée en Moselle ou encore les interviews d'enfants et de collégiens montrent l'héroïsation de ces soldats et l'importance de participer à ces cérémonies.

Au cours de ces trois dates anniversaires, on constate un certain équilibre photographique et mémoriel entre les troupes américaines et les résistants messins. Le photographe et le journaliste *affichent*

médiatiquement une mémoire de la Libération neutre – voire *lisse* – en mettant les deux protagonistes importants sur un pied d'égalité.

Si la libération de la ville de Metz est un événement important à commémorer, tant le passé est douloureux pour la population locale, on se rend compte à l'issue de cette analyse que c'est le contexte sociopolitico-historique de la ville (et du pays) qui oriente la couverture médiatique, donc photographique, de la cérémonie. La figure du libérateur américain est prépondérante mais, à cause du contexte (guerre froide, désaccord vis-à-vis de l'OTAN, conscience de la résistance locale), elle est « concurrentielle » par celle du résistant messin. D'autres acteurs, à la suite de l'instauration du devoir de mémoire, viennent s'immiscer dans ce duo : le public (les jeunes générations) et les associations militaires.

La transmission d'un passé à un présent a pour but ici de ne pas rompre la continuité des souvenirs, mais de précisément les classer dans un contexte historique. C'est pourquoi, selon l'historien de l'art Georges Didi-Huberman, « la reconstitution et la narration des conditions de prises de vue ne sont pas indépendantes du savoir. Ce savoir fonde historiquement l'analyse et conduit à donner de la crédibilité (légitimité) à son propos⁵⁵ ». De ce fait, on a pu le constater, les photographies amènent une certaine redondance figurative concernant les acteurs, participant directement ou non aux cérémonies commémoratives (le résistant messin, le libérateur américain, les officiels, le jeune public et les associations militaires), mais elles possèdent toutes une « valeur testimoniale⁵⁶ » du passé messin. En effet, les illustrations ont le statut ambivalent de scientifique et d'artistique selon la définition d'Howard Becker puisqu'elles « apportent une information et expriment quelque chose⁵⁷ ». De ce fait, et comme on l'a démontré en confrontant le passé local et le contexte sociopolitique français, elles ont « un langage relativement structuré dans ses formes et significations⁵⁸ » qui les qualifie d'« acte documentaire⁵⁹ » en rapprochant l'image et l'Histoire.

Si la plupart des photographies sont illustratives, elles montrent « des choses qui arrivent⁶⁰ » (la présence de personnalités), d'autres sont réflexives, car elles font appel au souvenir, par « auto-affection du récepteur⁶¹ » (les plaques consacrées aux membres de la FFI), elles *expriment* toutes l'idée du devoir de mémoire, de l'appel aux souvenirs. Elles « représentent l'élément tranchant d'une mémoire active, vivante et donc visible⁶² ». Ainsi, selon Pedon et Walter, les photographies sont-elles « des instants de vie que l'Histoire oubliera mais qui hantent nos mémoires⁶³ ». Elles font acte de présence dans le temps et dans la mémoire. Toutefois, c'est le contexte social, politique et historique qui sélectionne les mémoires à honorer.

Notes

1. Béatrice Fleury et Jacques Walter (dir.), *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2008 ; Fleury et Walter (dir.), *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2), Territorialiser, déterritorialiser*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2009 ; Fleury et Walter (dir.), *Qualifier des lieux de détention et de massacre (3), Figures emblématiques, mobilisations collectives*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2010 ; Fleury et Walter (dir.), *Qualifier des lieux de détention et de massacre (4), Dispositifs de médiation mémorielle*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2011.
2. Patrick Charaudeau, Guy Lochard et Jean-Claude Soulages, « La construction thématique du conflit en ex-Yougoslavie par les journaux télévisés français (1990-1994) », *Mots*, n° 47, (juin 1996), p. 89-108.
3. Éric Pedon et Walter, « Les variations du regard sur les "camps de concentration" en Bosnie. Analyse des usages de la photographie dans un échantillon de journaux français », *Mots*, n° 47, (juin 1996), p. 23-45.
4. Vincent Lowy, *Guère à la guerre! Le pacifisme dans le cinéma français, 1936-1940*, Paris, L'Harmattan, 2006.
5. Pierre Rigoulot, *L'Alsace-Lorraine pendant la guerre 1939-1945*, Paris, Presses universitaires de France, 1998, p. 22.
6. Avec la décomposition suivante: 9 en 1945, 5 en 1954, 23 en 1964, 8 en 1974, 15 en 1984, 14 en 1994, 15 en 2004 et 9 en 2009.
7. Jean-Marie Schaeffer, *L'image précaire: du dispositif photographique*, Paris, Éditions du Seuil, 1987, p. 210.
8. Luc Boltanski, « La rhétorique de la figure », dans Pierre Bourdieu (dir.), *Un art moyen. Essai sur les usages sociaux de la photographie*, Paris, Éditions de Minuit, 1965, p. 174.
9. Bourdieu (dir), *op. cit.*, p. 141.
10. Paul Vancassel, *Les regards photographiques: dispositifs anthropotechniques et processus transindividuels*, thèse de doctorat (sciences de l'information et de la communication), Rennes, Université Européenne de Bretagne, 2008, p. 14.
11. Howard Becker, *Propos sur l'art*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 181.
12. Gisèle Freund, *Photographie et société*, Paris, Éditions du Seuil, 1974, p. 155.
13. Année de la restitution de l'Alsace-Lorraine à la France.
14. Victor Demange, alors âgé de 31 ans, reçut une formation scolaire, religieuse et culturelle de type allemand.
15. Il aura alors toute la faveur des milieux populaires et ouvriers germanophones, car il exprime dans leur langue toute leur sensibilité et leur aspiration, auxquelles les autres journaux restent fermés.
16. François Roth, *Le temps des journaux: presse et cultures nationales en Lorraine mosellane: 1860-1940*, Metz, Éditions Serpenoise, 1983, p. 214.
17. Partageant la même imprimerie avec les *Dernières Nouvelles de Strasbourg*, Demange s'entendra avec le directeur pour créer le *Journal des Réfugiés de la Région du Sud-Ouest*.
18. Mechthild Gilzmer, *Mémoires de pierre. Les monuments commémoratifs en France après 1944*, Paris, Éditions Autrement, 2009, p. 203.
19. Pierre-Jean Amar, *Le photojournalisme*, Paris, Nathan, 2000, p. 38.
20. Walter, *La Shoah à l'épreuve de l'image*, Paris, Presses universitaires de France, 2005, p. 108.

21. Catherine Brice, « Monuments : pacificateurs ou agitateurs de mémoire », dans Pascal Blanchard et Isabelle Veyrat-Masson (dir.), *Les guerres de mémoires : la France et son histoire : enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, Paris, La Découverte, 2008, p. 199.
22. Fleury et Walter, « Qualifier des lieux de détention et de massacre », dans Fleury et Walter (dir.), *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, op. cit., p. 20.
23. Roth, « Introduction », dans Philippe Martin et Roth (dir.), *Mémoire et lieux de mémoire en Lorraine*, Sarreguemines, Éditions Pierron, 2003, p. 13.
24. Pierre Nora, « Entre histoire et mémoire », dans Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, tome 1 : *La République*, Paris, Gallimard, 1992 (1984), p. 29.
25. Walter, op. cit., p. 2.
26. Il est créé en juillet 1940 par Jean Burger, né le 16 février 1907, instituteur à Talange et décédé le 4 avril 1945 à Dora. Il avait mis en place, sept ans plus tôt, selon Pierre Schill, « une section messine de la LICRA (Ligue internationale contre l'antisémitisme), fondée en 1928 par Bernard Lecache ». Pierre Schill, 1936, *Visages et figures du Front populaire en Moselle*, Metz, Éditions Serpenoise, 2006, p. 77.
27. Fixée par l'armistice du 22 juin 1940, elle est la frontière sévèrement gardée, avec des douaniers équipés et mobiles entre la zone libre (zone sud à partir de novembre 1942) et la zone occupée par l'Armée allemande. Au total, 53 départements seront en zone occupée, 34 en zone non occupée et 13 coupés en deux. Les points de passage y sont matérialisés : des guérites, les couleurs du Reich, le fanion de guerre et la croix gammée pour le côté allemand. Le côté français possède la même disposition, excepté que c'est le drapeau français qui y flotte.
28. Le réseau est un organisme militaire créé par la Résistance extérieure. Il est strictement hiérarchisé et cloisonné. L'engagement y est même qualifié : P0 signifie que l'individu est un volontaire occasionnel, P1 qu'il a des fonctions régulières à temps partiel et P2 qu'il a un contrat militaire pour la durée de la guerre. Chaque réseau est spécialisé : renseignement militaire, sabotage, évasion.
29. Ce sont des prêtres, des institutrices, des maires, des religieuses, des cheminots, des hôteliers, des infirmières, des gardes forestiers et bien d'autres.
30. Les FFI sont le résultat d'un processus complexe d'unification des mouvements de Résistance intérieure. Ils fédèrent ainsi l'Armée secrète, issue des Mouvements unis de résistance (MUR) rassemblés en mars 1943 par Jean Moulin ; les Francs-Tireurs et Partisans Français (FTP ou FTPF) structurés par les communistes ; l'Organisation de résistance de l'armée, méfiante vis-à-vis des FTP ; les maquis enfin.
31. « Les cérémonies du xx^e anniversaire de la libération de Metz », *Le Républicain Lorrain*, 29 novembre 1964, p. 3.
32. Daniela Kneissl, « Quelles images pour commémorer le "Jour J" ? Le débarquement des troupes alliées en Normandie dans la presse en France et en Allemagne, 1945-2004 », dans Christian Delporte, Denis Maréchal, Caroline Moine et Veyrat-Masson (dir.), *La guerre après la guerre. Images et construction des imaginaires de guerre dans l'Europe du xx^e*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2010, p. 170.
33. « Les fêtes de la libération de Metz », *Le Républicain Lorrain*, 23 novembre 1945, p. 3.
34. « Les grandioses fêtes de la libération de Metz », *Le Républicain Lorrain*, 27 novembre 1945, p. 1 et 4.

35. « Metz en liesse fête ses libérateurs », *Le Républicain Lorrain*, 25-26 novembre 1945, p. 1.
36. Sa vocation initiale est d'assurer la sécurité de l'Occident au lendemain de la Seconde Guerre mondiale en prévenant d'éventuels soubresauts d'impérialisme allemand et en luttant contre les ambitions de conquête de l'empire soviétique.
37. Walter, « Les récits livresques de survivance sur le camp de la *Neue Bremm* : enjeux et orientations disciplinaires », *Communication*, vol. 26, n° 1 (2007), p. 28.
38. « Aux fêtes anniversaires de la libération de Metz », *Le Républicain Lorrain*, 21 novembre 1954, p. 2.
39. *Ibid.*
40. Il incorporera de force tous les hommes de 18 à 50 ans, en particulier les avocats, les commerçants et les jeunes.
41. Les hommes sont concernés de 18 à 50 ans contre 35 ans pour les femmes.
42. V. R., « De multiples cérémonies pour commémorer les combats de 1944 », *Le Républicain Lorrain*, 17 novembre 1974, p. 2.
43. Après sa défaite en 1945, l'Allemagne a été divisée en quatre zones d'occupation dirigées par les quatre grands alliés dont font partie les États-Unis. Ceux-ci surveillaient le sud-est du territoire, frontalier à l'espace français.
44. « Metz a célébré le 30^e anniversaire de la libération », *Le Républicain Lorrain*, 18 novembre 1974, p. 2-3.
45. V. R., « De multiples cérémonies... », *loc. cit.*
46. René Bour, « On attend que la population se libère », *Le Républicain Lorrain*, 18 novembre 1984, p. 2.
47. Jacques Denger, « Un bataillon de cérémonies », *Le Républicain Lorrain*, 19 novembre 1984, p. 2-3.
48. *Ibid.*
49. « Metz a célébré le 30^e anniversaire de la libération », *Le Républicain Lorrain*, 18 novembre 1974, p. 2-3.
50. Kneissl, *loc. cit.*, p. 170.
51. M. G., « La folle journée des libérateurs », *Le Républicain Lorrain*, 20 novembre 1994, p. 1-2.
52. *Ibid.*
53. Gilbert Mayer et Olivier Lederlé, « Commémoration en trois actes bien cadencés », *Le Républicain Lorrain*, 21 novembre 1994, p. 2-3.
54. C'est la plus grande arrestation massive de Juifs réalisée en France.
55. Walter, *op. cit.*, p. 109.
56. Pedon et Walter, « Les livres photographiques sur les guerres en ex-Yougoslavie, lieux critiques du traitement médiatique », *Questions de communication*, n° 1 (2002) p. 50.
57. Becker, *op. cit.*, p. 201.
58. Gabriel Bauret, *Approches de la photographie*, Paris, Nathan, 1992, p. 6.
59. Pedon et Walter, « Les livres photographiques... », *loc. cit.*, p. 43.
60. Schaeffer, *op. cit.*, p. 137.
61. *Ibid.*, p. 134.
62. Kneissl, *loc. cit.*, p. 184.
63. Pedon et Walter, « Les livres photographiques... », *loc. cit.*, p. 52.